

Compte-rendu conseil municipal du 22 juin 2012

Présents : Christiane COLAS, Pierre CHAPUY, Martine MATHY, Martial LOISY, Hervé COLAS, Marie-Claude MIGNOT, Didier FAUSSURIER, Marie-Claude FELIX, Christophe GRUEL, Jacques SASSOT, Gilles TABOULOT, Florian VIALAR.

Excusés : Jean-Luc FROMONT, Laure PERREAL

Absente : Lydie LOUIS

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 25 mai 2012 et passe à l'ordre du jour.

1) Syndicat Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc :

Pour pouvoir préparer son programme de travaux pour l'année 2013, le Syndicat demande à connaître les travaux de voirie de la commune qui peuvent impacter en 2013 les conduites d'eau potable du Syndicat. Pierre CHAPUY précise que :

- aucune réfection ne sera réalisée sur le Chemin de la Forêt en 2012 où le point d'eau incendie est à refaire ;
- un tronçon du réseau d'eau potable reste à refaire entre la route de Confrançon et Chérinal.

2) Conseil d'école :

Martine MATHY rend compte du conseil :

- Le nouveau directeur prendra ses fonctions à la rentrée 2012 ; il assurera en outre la classe double de maternelle GS-CP.
- Les autres enseignants sont inchangés.
- Les effectifs des classes prévus pour la rentrée prochaine sont les suivants :
17 enfants en PS, 23 en MS, 26 en GS, 27 en CP, 30 en CE1, 19 en CE2, 18 en CM1, 32 en CM2
Soit 192 enfants au total dont 123 à Confrançon et 69 à Curtafond.
- Le fonctionnement en classe double va conduire à réorganiser la prise des repas à la cantine.

3) Plateau ralentisseur sur la RD 92b :

- La Commission Voirie a rencontré Monsieur NOVACK, Directeur technique de l'Agence des Routes Bresse-Val de Saône, en vue de la réalisation du plateau ralentisseur sur la RD 92b à hauteur du parking école-gymnase pour ralentir la vitesse de circulation et sécuriser la traversée de la route. Pierre CHAPUY présente le plan de l'aménagement en projet. Le Conseil Municipal modifie le projet présenté en raccourcissant la longueur du plateau.

Une rencontre avec Mr MOREL, des services techniques de la Communauté de Communes, aura lieu pour affiner le projet. Les travaux seront réalisés si possible en période de vacances scolaires.

- Pierre CHAPUY indique que pour les travaux routiers, le Conseil Général a diminué ses subventions. Cette baisse se répercute sur la Communauté de Communes et impacte automatiquement la dotation voirie de chaque commune.

L'entreprise SACER est titulaire du marché des enduits routiers à la Communauté de Communes pendant encore un an.

4) Renouvellement de la convention SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration) :

Le conseil approuve la reconduction de la Convention.

5) Bilan 2011 de la SOGEDO pour la station d'épuration :

Martial LOISY présente le bilan 2011 réalisé par la SOGEDO (Société de Gestion des eaux).

Le compte annuel d'exploitation fait état d'un résultat 2011 meilleur qu'en 2010 mais toujours négatif à -1350€ (total des produits : 52326€, total des charges : 53676€).

6) Commerces et appartement communaux :

- La vente partielle du fond de commerce « bar-restau » à M.MICHAUD par M. et Mme TIRAND a eu lieu le 14/06 à l'étude de Maître EYMOND, en présence Maître THOLON et de Madame le Maire.
- Les nouveaux loyers pour la boulangerie, le bar-restaurant et le logement du 1^{er} étage ont été décidé par le conseil lors de sa réunion de mai, en tenant compte du nouvel agencement du bâtiment et de sa nécessaire rénovation (l'actualisation de ces loyers est nécessaire en raison de leur ancienneté et de la redistribution des commerces).
- Les loyers des commerces seront soumis à la TVA (376 €/HT), ainsi que la licence d'exploitation du bar (86.12€ HT). Le montant du loyer de l'appartement n'est pas assujéti à la TVA (600€). Ces loyers sont effectifs à partir du 15 juin pour les commerces.
- Un diagnostic pour la séparation des fluides a été fait par la Société CAILLAUD INGENIERIE qui estime les travaux nécessaires à 49900 € TTC avec toutefois une contrainte de facturation des charges (chauffage, ...) par la mairie. Une réunion sera programmée la semaine prochaine avec le cabinet d'étude pour modifier le projet avec comme objectif, la réduction du montant des travaux ainsi qu'une complète autonomie de chaque locataire en ce qui concerne les charges.
- La coordination des travaux sera confiée à la Société CAILLAUX INGENIERIE. Deux adjoints (Martial LOISY et Hervé COLAS, et en l'absence de l'un d'eux Christophe GRUEL) suivront leur avancement.
- Pour le téléphone, le conseil invite les locataires à demander un raccordement à la fibre optique.
- Un diagnostic d'accessibilité sera demandé.
- Le bâtiment est assuré dans le cadre de la nue-propriété.

7) Bilan de la formation 2011 des agents communaux et plan de formation 2013-2015 :

Sylvaine MARTIN présente le tableau récapitulant les formations suivies par les agents communaux en 2011 ainsi que l'activité du secrétariat de mairie en 2011. Le conseil donne des indications pour le plan de formation 2013-2015 en souhaitant la reprise complète de la gestion du site internet de la commune par le secrétariat.

8) Questions diverses :

- Didier FAUSSURIER signale la persistance des problèmes d'accès à sa ferme en raison du stationnement de poids lourds dans l'impasse de POURRET. Madame le Maire a rencontré Monsieur SAVERY pour envisager globalement les difficultés d'accès à la zone d'activité commerciale dues à la circulation des poids lourds dans l'impasse du Pourret. Elle propose de revoir l'ensemble de la circulation sur cette zone et celle de FRANCE-BOISSONS. Pierre CHAPUY précise que le busage de fossé nécessaire pour améliorer cet état de choses à court terme, ne pourrait se faire que cet automne ou cet hiver. Monsieur VIVIER, vice-président des activités économiques de la Communauté de Communes, rencontrera Monsieur BASSET, Monsieur SAVERY, en présence de Pierre CHAPUY et Hervé COLAS.
- Martial LOISY rend compte de la dernière réunion du Syndicat Veyle-Vivante.
- Une réunion entre Madame le Maire et les responsables du chantier jeunes organisé par la Communauté de Communes est prévue le 9 juillet pour la présentation du projet (réalisation d'une fresque sur le bâtiment du poids public) et la discussion des conditions pratiques de la réalisation (choix du thème, maquette, frais de fournitures et de leur stockage, mise en œuvre des travaux...).
- Un expert est passé pour les dégâts du gel cet hiver sur les installations du terrain de football.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.